

## 1. A propos de nous

La Société QUICK'UP, SARL, au capital de 167 700 euros, dont le siège social est à VILLEFRANCHE-SUR-CHER (41200) 355 Route de Romorantin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 449 195 999 représentée par Monsieur YALIC (ci-après la " **Société** "). Les services proposés par la société sont :

- La vente de fournitures en bloc coffrant isolant pour l'élévation des murs et accessoires,
- La location et la vente d'étais ;
- La vente de services de maçonnerie et de revêtement de façade ;
- La vente des menuiseries extérieures et accessoires ;

## 2. Préambule

La Société invite les Clients à lire attentivement les présentes conditions générales de vente (ci-après les " **CGV** "). Les CGV encadrent les conditions dans lesquelles la Société vend ses produits à ses clients professionnels et non-professionnels par voie directe ou par support papier. Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues par la Société et s'imposent à tout document contradictoire, notamment les conditions générales d'achat du Client. Elles sont systématiquement communiquées au client qui en fait la demande. La passation d'une commande implique l'acceptation des CGV. Il revient au client d'en tenir compte avant son achat. Les photographies ou graphismes présentés sur les catalogues ou prospectus ne sont pas contractuels. Le client reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant d'effectuer sa commande. En cas de modification ultérieure des CGV, le client est soumis à la version en vigueur lors de sa commande.

## 3. Définitions

**Client** désigne le professionnel ou le consommateur ayant passé commande d'un produit vendu ; **Commande** désigne toute commande passée par le Client par voie orale ou par support papier ; **Conditions Générales de Vente ou CGV** désignent le présent document ; **Consommateur** désigne l'acheteur personne physique qui agit hors de son activité professionnelle ; **Société** désigne la Société QUICK'UP plus amplement décrite à l'article I des présentes ; **Produits** désigne les choses matérielles pouvant faire l'objet d'une appropriation et qui sont proposées à la vente ; et **Professionnel** désigne l'acheteur personne morale ou physique qui agit dans le cadre de son activité professionnelle.

## 4. Commandes

Les Commandes sont passées par le Client par voie directe ou par voie papier. Les ventes de Produits sont réalisées après établissement d'un devis à destination du Client, acceptation de ce devis par le Client, validation du calepinage par le Client et acceptation expresse de la Commande par la Société. La Société pourra faire bénéficier au Client des réductions de prix, remises et rabais en fonction du nombre de mètre carrés (m<sup>2</sup>) commandés ou en fonction de la régularité des Commandes, selon les conditions fixées par la Société.

## 5. Produits et prix

Les tarifs sont ceux en vigueur au jour de la passation de la Commande, tels qu'établis sur le devis fourni au Client ou selon le barème indiqué sur place au Client. Les tarifs sont présentés hors taxes (HT). Si le coût des Produits ne peut être déterminé, a priori, avec certitude, un devis détaillé sera remis au Client avec la méthode de calcul du prix lui permettant de le vérifier. A chaque Commande, une facture est établie par la Société à destination du Client. La Société ne peut être tenue responsable des ruptures de stock ou de l'impossibilité de vendre un Produit dont le stock est inexistant. En aucun cas un Client ne pourra exiger l'application de réductions n'étant plus en vigueur le jour de la Commande ou encore un maintien de prix échus (voir devis).

## 6. Conditions de paiement

Un acompte correspondant à 30% du prix total des Produits commandés est exigé lors de la passation de la commande en ce qui concerne tous nos produits et services vendus sauf dispositions exceptionnelles précisées sur le devis. Le solde du prix est

payable comptant à minima 48h00 avant le jour de la livraison des produits. L'acompte versé ne peut pas être qualifié d'**arrhes**. Le paiement peut être réalisé par virement bancaire. En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations à la date convenue sur la facture, le Client devra verser à la Société une pénalité de retard dont le taux est égal au taux pratiqué par la Banque centrale européenne pour son opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage. L'opération de financement retenue est la plus récente à la date de la Commande des Produits. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. En complément, le Client s'engage à restituer le matériel loué en parfait état, à défaut, la Société se donne le droit d'encaisser la caution bancaire exigée lors de la signature du devis.

## 7. Livraison

Les Produits sont livrés exclusivement dans les zones géographiques définies sur le devis. La Société s'engage à faire livrer les Produits dans les meilleurs délais et à effectuer les différentes prestations en fonction du planning convenu avec le Client. Ceux-ci peuvent varier en fonction de la zone géographique du Client, du mode de livraison choisi ou encore du Produit commandé et d'autres données à déterminer en fonction de la spécificité de vos différentes demandes. En cas de dépassement de la date limite de livraison de 3 semaines, hors cas de force majeure, le Client pourra résoudre le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, après avoir enjoint à la Société, selon les mêmes modalités, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, et si la Société ne s'est pas exécutée dans ce délai. Dans ce cas, le Client sera remboursé dans un délai de 30 jours si un paiement a déjà été effectué. Dans le cas où la livraison serait impossible, du fait d'une erreur sur l'adresse indiquée par le Client, la Société contactera le Client le plus rapidement possible afin d'obtenir une nouvelle adresse de livraison. Les éventuels frais de livraison supplémentaires seront à la charge du Client. En outre, la responsabilité de la Société ne peut être engagée pour des motifs de délai de livraison en périodes de forte demande, telles que les périodes de fêtes de fin d'année, aussi la période de congés (été, hivers). La Société ne peut pas non plus voir sa responsabilité engagée pour des délais provoqués par des motifs de force majeure, c'est à dire en raison de la survenance d'un événement imprévisible, irrésistible et indépendant de sa volonté. La livraison est effectuée en semi-remorque bâchée, ou porteur. En cas d'impossibilité de livraison pour défaut d'accès, le Client devra prévoir le déchargement par tous moyens au lieu le plus approprié à l'adresse indiquée par le Client lors de sa Commande. Le Client s'engage à vérifier la validité du quantitatif réceptionné, toutes réclamations seront révoquées caduque passés ce délai.

## 8. Réclamation

Pour toutes ses Commandes, le Client dispose d'un droit de réclamation à compter de la date de livraison du Produit. Il lui appartient de vérifier l'état apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises lors de la livraison, les Produits sont réputés conformes à la Commande. Pour exercer ce droit de réclamation, le Client doit faire parvenir à la Société, à l'adresse [contact@quickup.fr](mailto:contact@quickup.fr), une déclaration dans laquelle il exprime ses réserves et réclamations, assorties des justificatifs y afférents. Une réclamation ne respectant pas les conditions décrites ci-dessus ne pourra être acceptée. La Société remboursera et rectifiera le Produit ou ses composants dans les plus brefs délais et à ses frais, dans les limites du possible\*\*\*.

## 9. Droit de rétractation du Consommateur

**Article 1641 du Code civil** : *"Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus."*

Les Produits vendus aux Professionnels bénéficient également de la garantie prévue à l'article 1641 du Code civil. Tout Produit revendu, altéré, modifié ou transformé n'est pas couvert par la garantie. La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice. Elle est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation anormale du Produit ainsi que dans le cas où le Produit ne respecterait pas la législation du pays dans lequel il est livré. Le Client devra informer la Société de l'existence des vices dans un délai de deux semaines. La Société fera rectifier les Produits jugés défectueux dans la mesure du possible. Si la responsabilité de la Société est retenue, la garantie est limitée au montant HT payé par le Consommateur pour la livraison des Produits. Le remplacement des Produits n'a pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

Le Client accepte expressément les CGV. Il déclare en avoir connaissance et renonce à se prévaloir de tout autre document, notamment ses propres conditions générales d'achat.

## 12. Modifications

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. La Société est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles. Lorsqu'il passe une Commande, le Client est soumis aux stipulations énoncées par les CGV en vigueur lors de la passation de la commande.

## 13. Traitement des données personnelles

L'achat par le Client peut entraîner le traitement de ses données à caractère personnel. Si le Client refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir de recourir aux services de la Société. Ce traitement des données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016. Par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse suivante : [contact@quickup.fr](mailto:contact@quickup.fr). Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa Commande et à l'établissement de ses factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des services proposés sur la Société.

## 14. Partage des données collectées

La Société peut avoir recours à des sociétés tierces pour effectuer certaines opérations. Le Client accepte que des sociétés tierces puissent avoir accès à ses données pour permettre la réalisation de sa commande. Ces sociétés tierces n'ont accès aux données collectées que dans le cadre de la réalisation d'une tâche précise. La Société reste responsable du traitement de ces données. En outre, les informations des Clients pourront être transmises à des tiers sans leur accord express préalable afin d'atteindre les buts suivants : respecter la loi, protéger toute personne contre des dommages corporels graves, voire la mort, lutter contre la fraude ou les atteintes portées à la Société ou à ses utilisateurs, protéger les droits de propriété de la Société.

## 15. Protection des données

La Société assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016. Toutefois, ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas la Société à une obligation de résultat concernant la sécurité des données.

## 16. Cookies

Pour permettre à ses Utilisateurs de bénéficier d'une navigation optimale sur le Site et d'un meilleur fonctionnement des différentes interfaces, la Société est susceptible d'implanter un cookie sur l'ordinateur de l'Utilisateur. L'Utilisateur autorise expressément la Société à déposer sur le disque dur de l'utilisateur un fichier dit « cookie ». L'Utilisateur dispose de la possibilité de bloquer, modifier la durée de conservation, ou supprimer ce cookie via l'interface de son navigateur. Si la désactivation systématique des cookies sur le navigateur de l'Utilisateur l'empêche d'utiliser certains services ou fonctionnalités du Site, ce dysfonctionnement ne saurait en aucun cas constituer un dommage pour le membre qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce fait.

## 17. Propriété intellectuelle

La marque, le logo, et la charte graphique sont des marques déposées, dont la propriété revient exclusivement à la Société. Toute diffusion, exploitation, représentation, reproduction, qu'elle soit partielle ou intégrale sans l'autorisation expresse de la Société exposera le contrevenant à des poursuites civiles et pénales.

## 18. Clause attributive de compétence

Le droit régissant les CGV est le droit français. Tout litige pouvant survenir entre la Société et un Client lors de l'exécution des CGV fera l'objet d'une tentative de résolution à l'amiable. A défaut, les litiges seront portés à la connaissance des tribunaux compétents de droit commun.

## 19. Acceptation du Client

Le Consommateur reconnaît avoir eu connaissance des informations et renseignements prévus aux articles L111-1 à L111-7 du Code de la consommation, et notamment :

- les caractéristiques essentielles du Produit ;
- le prix des Produits ;
- la date ou le délai auquel la Société s'engage à fournir le Produit ;
- les informations relatives à l'identité de la Société (coordonnées postales, téléphoniques, électroniques) ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (délai, modalités d'exercice).

## 20. Coordonnées du médiateur

QUICK'UP  
355 Route de Romorantin, Villefranche-sur-cher 41200

Madame/Monsieur .....

Signature suivie de la mention : « lu et approuvé » :

La société QUICK'UP, représentée par Monsieur VOLKAN YALIC

